



## EXTRAIT DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°07/2016

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	22
Présents	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0
Non participation au vote	-

L'an deux mille seize,

le dix mars à quatorze heures quinze minutes,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président.

**Etaient présents** : Messieurs Charles de COURSON, Yan MORAND, Jean-Marc ROZE, Philippe SALMON, Gérard BUTIN, Pascal DESAUTELS, Roland BOULARD, Jean-Raymond EGON, Raphaël BLANCHARD, Julien VALENTIN, Jean-Michel POINTUD Et Mesdames Lise MAGNIER, Dominique DETERM, Valérie MORAND, Sylvie GERARD-MAIZIERES.

## OBJET : DÉTERMINATION DU TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE LIEUTENANT HORS CLASSE

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Vu l'article 49 alinéa 2 de de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions communes statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du comité technique,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- **DECIDE** de fixer ce taux de promotion pour la procédure d'avancement au SDIS de la Marne comme suit :

CADRE D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (en %)
LIEUTENANT	Lieutenant Hors classe	100

Le taux ainsi fixé vaut pour l'année en cours. Pour les années suivantes, il demeure valable mais peut néanmoins être modifié par l'assemblée délibérante après un nouvel avis du CT.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Charles de COURSON

ACTE Reçu LE

25 MARS 2016

PRÉFECTURE DE LA MARNE  
DRCL